

# FORMATION RESPONSABILITE CIVILE ET PENALE DIRIGEANT



RÉFÉRENCE: PRE002

## RESPONSABILITÉ CIVILE ET PÉNALE DU DIRIGEANT

### LE + GROUPE ACN

Attestations de formation livrets de cours dématérialisés.

### PRÉREQUIS

Aucun prérequis pour suivre la formation responsabilité civile et pénale du dirigeant

### PUBLIC

Responsables d'entreprise, cadres disposant d'une délégation de pouvoir, gérants, responsables de sites ou d'établissements.

### LIEU

En intra dans votre établissement

1 COLLABORATEUR

MINIMUM

15 COLLABORATEURS

MAXIMUM

DURÉE

7 heures -

1 journée



### OBJECTIFS

- Identifier les différentes obligations liées au statut de dirigeant et les situations pouvant engager sa responsabilité civile ou pénale.
- Comprendre le mécanisme de la responsabilité civile et pénale.
- Mesurer les enjeux inhérents à la signature d'une délégation de pouvoir.
- Réagir efficacement en cas de mise en cause.



### PROGRAMME

#### Les grands principes de la responsabilité civile et pénale :

- La responsabilité : notion et mise en œuvre.
- Distinction entre la responsabilité civile et la responsabilité pénale.
- Les codes et textes de lois qui régissent de droit pénal.
- Définitions des notions de contravention, d'infraction de délit et de crime.
- Typologies des principales infractions pénales et leurs peines : abus de confiance, escroquerie, recel, faux, corruption.

#### Les grands principes de la responsabilité civile et pénale :

- La responsabilité civile de l'entreprise et la responsabilité pénale du dirigeant : quelles différences.
- Les personnes pénalement responsables et les personnes assumant la charge de la réparation.
- Les conditions de mise en cause de la responsabilité pénale du dirigeant.
- La responsabilité des personnes morales : qui ? pour quels motifs d'infractions ? sous quelles conditions ?
- Les règles de cumul de la responsabilité du dirigeant avec celle de l'entreprise en tant que personne morale.
- Le risque pénal encourus pour les infractions liées au seul intérêt du dirigeant, à l'activité commerciale, à l'activité industrielle, au droit à la sécurité au travail et à la gestion de l'entreprise.
- Quid de la responsabilité du dirigeant en cas de pluralité des entreprises (sous-traitante ; travail en commun).

#### Etudes et cas pratiques.

#### La procédure pénale :

- Déclenchement/ Acteurs/ Procédure d'instruction (enquête, audition, mise en examen, contrôle judiciaire)/ Procès et voies de recours/ Que recouvre l'action publique ?/ Les sanctions applicables pour l'entreprise.

#### Quizz sur les bases juridiques.

#### La délégation de pouvoir pour prévenir les risques pénaux.

- Enjeux et exigences de la délégation de pouvoir/ Conditions/ Conséquences/ Etendue/ Mise en œuvre/ Effets.

#### Cas pratique sur la délégation de pouvoir.

- Les autres formes de protection du dirigeant.
- L'obligation légale de formation.
- Les procédures d'alerte.
- Les assurances de responsabilité
- Le règlement intérieur.
- L'obligation légale de formation.
- La communication auprès des salariés.
- Les limites de la responsabilité pénale.
- La prescription : extinction de la responsabilité pénale.

Référentiel National Qualité

Audité par  
BUREAU VERITAS  
Certification



Qualiopi  
processus certifié

# FORMATION RESPONSABILITE CIVILE ET PENALE DIRIGEANT



RÉFÉRENCE: PRE002

## RESPONSABILITÉ CIVILE ET PÉNALE DU DIRIGEANT

### LE + GROUPE ACN

Attestations de formation livrets de cours dématérialisés.

### PRÉREQUIS

Aucun prérequis pour suivre la formation responsabilité civile et pénale du dirigeant

### PUBLIC

Responsables d'entreprise, cadres disposant d'une délégation de pouvoir, gérants, responsables de sites ou d'établissements.

### LIEU

En intra dans votre établissement

### ✓ MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATIONS

Evaluation continue et théorique avec délivrance d'une attestation de formation à la fin de la session.

Exposés théoriques, mises en situations pratiques, études de cas et partage d'expériences.

#### Liste du matériel pédagogique :

- Matériel informatique : PC - Vidéoprojecteur - Imprimante.

1 COLLABORATEUR

MINIMUM

15 COLLABORATEURS

MAXIMUM

DURÉE

7 heures -

1 journée

Référentiel National Qualité

Audité par  
BUREAU VERITAS  
Certification



Qualiopi  
processus certifié